



VOLKRANGE (57)

CRASSIER SOLLAC

Rapport Géologique

19 novembre 1971

1 - PROBLEME POSE -

La Société Lorraine de Laminage Continu (SOLLAC) possède à Volkrange un crassier qu'elle utilise comme dépôts de déchets industriels.

En vue de définir les conditions de protection des eaux potables exploitées dans la région, il a été demandé au Service de la Carte Géologique d'Alsace et de Lorraine de procéder à l'enquête géologique réglementaire.

2 - CONDITIONS GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES -

Le sous-sol de la région considérée est constitué par les formations argilo-calcaires du Lias supérieur et du Jurassique moyen.

De bas en haut, on distingue les formations suivantes :

- LIAS -

- Marnes (épaisseur plusieurs centaines de mètres)
- Grès supraliasiques (épaisseur 25 à 35 mètres)
grès et sables argileux
- Formation du minerais de fer (épaisseur 50 mètres environ)
bancs siliceux ou calcaires
- Marnes de Charences dites Marnes Micacées (épaisseur 20 mètres)

- JURASSIQUE MOYEN -

- Limons des plateaux et éboulis de pente placage plus ou moins régulier.

Les formations calcaires constituent une cuesta au lieu-dit "LA HARDT" qui surplombe les assises marneuses du LIAS. La faille d'Hayange (Sud-Ouest à Nord-Est) affecte ces terrains avec un rejet de l'ordre de 25 mètres.

Du point de vue hydrogéologique, on doit noter l'existence de niveaux aquifères dans les formations calcaires et gréseuses (calcaires bajociens - grès supraliasiques).

Ils donnent naissance généralement à des sources dont l'émergence est plus ou moins déterminée en raison du recouvrement (limons-éboulis).

3 - SITUATION DU CRASSIER (cf. annexe plan de position) -

Le crassier SOLLAC se situe à 700 mètres environ au Sud de Volkrange à l'ouest du CD 57 reliant Volkrange à Marsprick au lieu-dit "Trou de Kassim" dans un thalweg. Le crassier est actuellement clôturé et gardé.

Le sous-sol de ce secteur est constitué par les assises marneuses du LIAS.

En outre, il existe à proximité de la route une source qui donne naissance à un ruisseau. Son origine exacte n'est pas connue. Elle doit provenir vraisemblablement des grès supraliasiques.

4 - NATURE DES DECHETS -

Les produits entreposés par SOLLAC sont les suivants :

- battitures stockées provisoirement avant leur

réutilisation (boues Caldo)

- résidus de démolition
- dépôts d'huiles et graisses de palmes et de poissons (500 m³ environ). On doit signaler que ce stockage de résidus huileux a été arrêté en mai 1971 après la mise en service de deux incinérateurs à Etange-Florange.

5 - ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE -

La commune de Volkrange possède un réseau d'alimentation en eau potable à partir de l'exhaure des mines d'Angevillers.

6 - INCIDENCE DU DEPOT SUR LA QUALITE DES EAUX -

6-1 Eaux souterraines

Le crassier est situé sur un substratum marneux imperméable. Il n'existe aucun aquifère ou captage A.E.P. dans le secteur. De ce fait il n'y a pas de risque de pollution des nappes souterraines.

6-2 Eaux de surface

Les eaux pluviales qui tombent sur le crassier sont drainées par le ruisseau. Dans ces conditions et en particulier après de fortes pluies, on assiste donc à une pollution de ce ruisseau par :

- entrainement des huiles et graisses
- dissolution de sulfates et de bases (chaux - magnésie), amenant une augmentation de la minéralisation des

eaux suivie de la formation de précipités par carbonation à l'air (dépôts blanchâtres) sur quelques centaines de mètres à l'aval du crassier.

7 - PRESCRIPTIONS -

Afin d'éviter une contamination du ruisseau par le dépôt, il convient de favoriser l'écoulement rapide des eaux pluviales et de limiter dans la mesure du possible leur infiltration dans la masse du crassier.

A cet effet, il convient de réaliser les opérations suivantes :

- détournement du ruisseau vers le Nord en limite du dépôt
- établissement d'une digue d'étanchéité afin d'éviter le débordement des huiles et graisses
- absorption de ces produits (Nautex hydrophobe)
- curer ce fossé existant le long de la route
- procéder à la décharge des produits de façon progressive avec par la suite recouvrement de terre des zones remblayées.

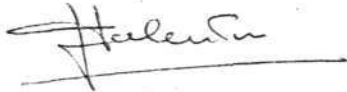
Lors de la visite des lieux, on a pu constater que la réalisation de ces mesures était en cours.

8 - CONCLUSION -

Les conditions géologiques et hydrogéologiques du crassier SOLLAC de Volkrange viennent d'être examinées.

Un avis favorable est donné pour exploitation de ce crassier comme décharge de produits industriels sous réserve de l'application des prescriptions énoncées.

Le Directeur du Service Géologique
d'Alsace et de Lorraine



L. SIMLER

L'ingénieur au Service Géologique
d'Alsace et de Lorraine



J. BOTH